

# Gestion des réservoirs de produits pétroliers

Les réservoirs de produits pétroliers de Bell jouent un rôle essentiel pour combler les besoins quotidiens de chauffage des installations et comme source d'énergie pour nos génératrices d'urgence. Ces réservoirs constituent des actifs critiques lors de situations d'urgence comme la tempête de verglas de 1998, qui a causé des pannes de courant prolongées dans certains secteurs de la région de Montréal. Nos réservoirs de produits pétroliers peuvent être hors sol ou souterrains. Les réservoirs hors sol sont donc privilégiés lors des projets d'installation de nouveaux réservoirs ou de remplacement de réservoirs existants, car ils sont plus faciles à sécuriser et à inspecter.

Comme nous comprenons les risques environnementaux liés aux différents aspects de la gestion des produits pétroliers, nos normes relatives à ces réservoirs excèdent généralement les exigences réglementaires fédérales et provinciales qui s'appliquent à nos activités et qui encadrent l'installation, l'exploitation et le retrait des réservoirs de produits pétroliers. Nos normes surpassent également les exigences en la matière des six États américains où Bell est présente.

Des 3 430 réservoirs de produits pétroliers de Bell, 93 % sont hors sol. Nous gérons et surveillons nos réservoirs de produits pétroliers et l'équipement connexe pour maintenir l'intégrité et prévenir les déversements accidentels. Nous soumettons chaque réservoir à une inspection annuelle et effectuons des vérifications de conformité selon les exigences de la





réglementation. Notre plan rigoureux de gestion des réservoirs comprend les éléments suivants :

- Réduction (ou optimisation) du nombre de réservoirs et minimisation de l'installation de réservoirs souterrains
- Remplacement des réservoirs hors sol à simple paroi (d'une capacité supérieure à 4 000 litres et situés à l'extérieur des immeubles) par des réservoirs à double paroi
- Vérification de l'application rigoureuse du programme d'inspection d'équipement
- Exécution d'un plan pluriannuel de remplacement et de mise à niveau des réservoirs de produits pétroliers en fonction d'une liste de priorités établie à la suite d'une analyse de risques.